

# 25<sup>e</sup> RALLYE de la régional FOURME

28 & 29 JUILLET 2017  
Arlanc / Ambert (63)



## RÈGLEMENT PARTICULIER

Coupe de France des Rallyes  
Challenge de la Ligue du Sport Automobile d'Auvergne

Fédération Française du Sport Automobile **FFSA**



Avec le soutien de :



# REGLEMENT PARTICULIER RALLYES

*Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes.*

## PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement : 12 juin 2017

Ouverture des engagements : 13 juin 2017

Clôture des engagements : 17 juillet 2017

Parution du road-book : 22 juillet 2017

Dates et heures des reconnaissances : samedi 22 et dimanche 23 juillet 2017 de 8h à minuit

Vérifications des documents et des voitures le vendredi 28 juillet de 17 à 22h et le samedi 29 juillet de 6h50 à 7h50 à la salle des fêtes d'Arlanc.

Heure de mise en place du parc de départ le vendredi 28 juillet à 16h30 à Arlanc (parc surveillé)

1<sup>ère</sup> réunion des Commissaires Sportifs le samedi 29 juillet à 6h30 à Arlanc.

Publication des équipages admis au départ le samedi 29 juillet à 8h15 à la mairie d'Arlanc

Publication des heures et ordres de départ le samedi 29 juillet à 8h15 à la mairie d'Arlanc

Briefing des commissaires le samedi 29 juillet à 7h à la salle des fêtes d'Arlanc

Départ de la place Jean Vellay à Arlanc le samedi 29 juillet 2017 à 9h

Arrivée à la salle Omnisports d'Arlanc le samedi 29 juillet 2017 à 17h56 (1<sup>ère</sup> voiture):

Vérification finale le samedi 29 juillet 2017 à partir de 30 min après l'entrée en parc fermé du dernier concurrent au garage Renault, route Nationale à Arlanc.

Publication des résultats du rallye le samedi 29 juillet 2017 30 min après l'entrée en parc fermé du dernier concurrent à la mairie et à la salle Omnisports d'Arlanc

Remise des prix le samedi 29 juillet 2017 à 21h30 à la salle Omnisports d'Arlanc

## ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile Velay-Auvergne organise le 25<sup>ème</sup> Rallye Régional de la Fourme d'Ambert les 28 et 29 juillet 2017 en qualité d'organisateur administratif et technique.

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile d'Auvergne sous le N°R/20 en date du 30 mai 2017 et par la FFSA sous le N°526 du 30 mai 2017.

### *Comité d'Organisation*

Président : M. Marc HABOUZIT

Membres : Mrs Pascal BERNARD, Xavier MATHEVON, Mmes Sandrine GERVAIS, Emeline BREUIL et Maryse POUTIGNAT

Secrétariat du Rallye, Adresse : Team Livradois – La Chaux – 63990 JOB

Téléphone : 04.73.82.94.88 / 06.50.17.97.60

Permanence du Rallye : 06.50.17.97.60 Mail : teamlivradois@orange.fr

### *Organisateur technique*

Nom : ASA Velay-Auvergne

Adresse : M. Marc HABOUZIT - Route du Puy – 43150 LAUSSONNE

Co-organisateur : Team Livradois – La Chaux – 63990 JOB

### **1.1P. OFFICIELS**

Commissaires Sportifs : Président : M. Armand AGOSTINHO, lic N° 12775

Membres : Mme Martine VINCENT, lic N°44420 - M. Régis VINCENT, lic N° 47545



Directeur de Course : M. Daniel BERTHON lic N° 1621  
Directeurs de Course Adjoints : M. Denis MOCELLIN, lic N°3310 et M. Michel BEAULATON, lic N° 3816  
Médecin Chef : Mme Christine LESPIAUCQ, lic N° 46467  
Directeur de Course ES 1/3/5 : Mme Catherine CHAMPOMIER, lic N° 8654  
Directeur de Course ES 2/4/6 : M. Thierry DUPECHER, lic N°3564  
Voiture tricolore : M. Jean-Luc DESHAYES, lic N°61305 - Mme Catherine DESHAYES, lic N°220855  
Commissaires Techniques : M. Serge PEGOLOTTI, lic N° 6047 (responsable)  
M. Gérard JOUVHOMME, lic N°51582, M. André BOIVIN, lic N° 3572, M. Emeric PASCAL, lic N° 37568,  
M. Hervé CANTAT, lic N° 207953  
Chargés des relations avec les concurrents (CS) : M. Dominique LASSUS, lic N°30953  
Chargés des relations avec la presse : Melle Emeline BREUIL, lic N° 148499  
Juge de fait : M. Arnaud BERTACCHINI, lic N° 134194  
Juge de fait adjoint : M. Patrick GEOFFRAY, lic N° 14271

### **1.2P. ELIGIBILITE**

Le Rallye Régional de la Fourme d'Ambert compte pour la Coupe de France des Rallyes 2017 (coefficient 2), pour le challenge de la Ligue du Sport Automobile d'Auvergne et le challenge de l'ASA Velay-Auvergne.

### **1.3P. VERIFICATIONS**

Les équipages engagés recevront uniquement par mail, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives et techniques qui auront lieu le vendredi 28 juillet 2017 de 17h à 22h et le samedi 29 juillet 2017 de 6h50 à 7h50 à la salle des fêtes d'Arlanc.

Les vérifications finales seront effectuées à partir de 30 min après l'entrée en parc fermé du dernier concurrent au garage Renault, route Nationale à Arlanc.

Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC

## **ARTICLE 2P. ASSURANCES**

Conforme au règlement standard FFSA

## **ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES**

### **3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS**

**3.1.5P.** Toute personne qui désire participer au 25<sup>ème</sup> Rallye Régional de la Fourme d'Ambert doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le 17 juillet 2017.

**3.1.10P.** Le nombre des engagés est fixé à 150 voitures maximum.

**3.1.11.1P.** Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 310 €
- sans la publicité facultative des organisateurs : 620 € (x 2)
- Une réduction de 20€ sera accordée à tout équipage 100% ASA Velay-Auvergne, une de 10€ à tout équipage 50% ASA Velay-Auvergne.
- Une réduction de 20€, portant l'engagement à 290€, sera accordée aux équipages venant de plus de 200km.

**3.1.12P.** La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement. Aucun engagement ne sera réservé par téléphone.

## ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

### 4.3P. ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA.

L'assistance sera autorisée uniquement dans les pars d'assistance situés sur le parking des Ets Compteur à Arlanc ainsi que sur l'esplanade du plan de la zone de loisirs (plan d'eau) à Ambert.

ASSISTANCE INTERDITE en dehors de ces parcs. Seuls les véhicules possédant un autocollant « assistance » fourni par l'organisateur seront autorisés à entrer dans le parc (1 véhicule par équipage engagé)

Dans le parc d'assistance, il est demandé aux concurrents de :

- tenir à proximité immédiate de chaque voiture de course un extincteur pour foyers A, B et C d'une capacité de 5kg dont le contrôle date de moins de deux ans
- disposer une bâche étanche sous chaque voiture (3m x 5m minimum, résistante aux hydrocarbures)
- prendre en charge l'enlèvement de leurs déchets, au plus tard avant de quitter définitivement le parc d'assistance.

### 4.3.2.3P. Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement standard FFSA.

### 4.6.P. Identification des voitures

4.6.1. Conformément aux nouvelles dispositions d'identification des voitures de rallyes (décret n°2012312 du 5 mars 2012 qui modifie l'article R.411-29 du code de la route et arrêtés du 14 mars 2012 et du 28 mars 2012), l'identification des voitures se fera par l'apposition de deux numéros (210mm x 140mm), l'un situé à l'avant de la voiture, et l'autre à l'arrière. Le numéro d'identification sera celui attribué par l'organisateur en tant que numéro de course. Sa validité sera limitée à la date et à l'itinéraire prévus pour le rallye. Cette identification concerne également la voiture 0 si elle est en configuration course.

## ARTICLE 5P. PUBLICITE

Les publicités obligatoires sont PROMETAL, PEUGEOT Ambert, BATI BRICO, 2C Maçonnerie CARTIER-CRONIE, SIFAM et Ambert Auto Accessoires.

La publicité facultative est INTERMARCHÉ sur les bandeaux de pare-brise et TEAM LIVRADOIS à l'emplacement de la plaque d'immatriculation avant.

Si ces publicités venaient à être modifiées, les nouvelles seraient communiquées par un additif au présent règlement particulier.

## ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

### 6.1P. DESCRIPTION

Le 25ème Rallye Régional de la Fourme d'Ambert représente un parcours de 39 km.

Il est divisé en 3 étapes et 3 sections.

Il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de 39 km.

Les épreuves spéciales sont : ES1/3/5 : Fontlobines-Chaillargues = 6,800 km

ES2/4/6 : Chadernolles-Grandrif = 6,200 km

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

### 6.2P. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

**6.2.6P.** Les reconnaissances auront lieu le samedi 22 et le dimanche 23 juillet 2017 de 8h à minuit. Le nombre de passages est limité à trois maximum. Des contrôles seront effectués pour le respect des jours de reconnaissance et le nombre de passages.

Le road-book est à retirer :

le samedi 22 juillet au Café Lyonnais « Chez Gazon » - 4 place du Livradois - 63600 AMBERT

le samedi 22 juillet et le dimanche 23 juillet au Café de Paris / PMU - 12 place Charles de Gaule - 63220 ARLANC

## **7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES**

**7.2.11P.** Les signes distinctifs des Commissaires sont :

- Commissaire de route : chasuble orange
- Chef de poste : chasuble orange

## **ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL**

Conforme au règlement standard FFSA.

## **ARTICLE 9P. CLASSEMENTS**

Conforme au règlement standard FFSA.

## **ARTICLE 10P. PRIX**

- 1 coupe aux 1er, 2e et 3e scratch + 10 premiers de chaque classe
- 1 fourme à chaque équipage présent à la remise des prix (classé ou non)
- 1 engagement pour l'édition 2018 du rallye sera tiré au sort parmi tous les équipages ayant pris le départ

### SCRATCH

Premier	360 euros
Deuxième	260 euros
Troisième	180 euros
Quatrième	110 euros
Cinquième	50 euros

### GROUPES

Premier	140 euros (de 3 à 9 partants)
Deuxième	100 euros (de 10 à 15 partants)
Troisième	70 euros (de 16 à 20 partants)
Quatrième	50 euros (de 21 à 25 partants)
Cinquième	40 euros (si + de 25 partants)

### CLASSES

Premier	310 euros (- 50% si moins de 4 partants) (290 euros si bénéficiaire d'une réduction)
Deuxième	140 euros (si au moins 5 partants)
Troisième	100 euros (si au moins 8 partants)
Quatrième	70 euros (si au moins 10 partants)
Cinquième	50 euros (si au moins 12 partants)
Sixième	35 euros (si au moins 14 partants)
Septième	25 euros (si au moins 16 partants)

Les classes A7/A7K/A7S, A6/A6K, A5/A5K sont séparées

### CLASSEMENT FEMININ

Première	70 euros + une coupe
----------	----------------------

Total des prix distribuables: 20245 euros

Les prix sont cumulables, les coupes ne le sont pas.

La remise des prix se déroulera le samedi 29 juillet 2017 à 21h30 à la Salle Omnisports d'Arlanc.

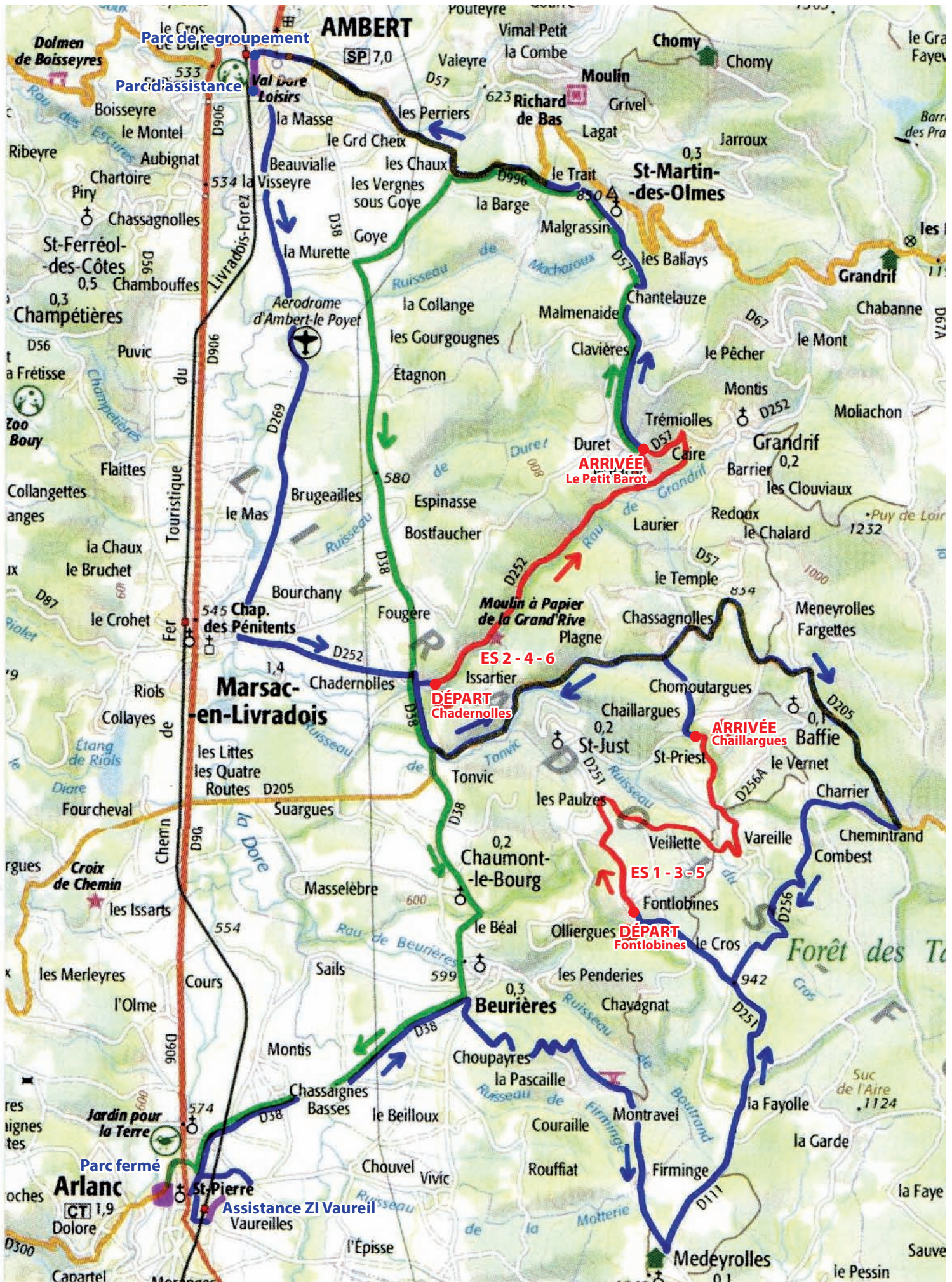
**Les équipages primés recevront leur chèque par courrier.**

## Annexe Itinéraire / horaires

CH - DES AES	Désignation	Distance Partielle	Temps Imparti	Distance Totale	Heure 1 <sup>ère</sup> auto
CH 0A	Parc fermé - Place C. de Gaulle (Arlanc)	0,000			9h00
CH 0B	Entrée Zone assistance (Compte-R - Arlanc)	1,100	0h08	1,100	9h08
CH 0C	Sortie Zone assistance (Compte-R - Arlanc)	0,800	0h17	1,900	9h25
CH 1	Entrée Fontlobines	17,400	0h35	19,500	10h00
<b>NEUTRALISATION 3 min</b>					
DES 1	Fontlobines (sortie du village)	0,300		19,800	10h03
AES 1	Chaillargues (avant hangar à droite)	6,800		26,600	
CH 2	Chadernolles	6,400	0h25	33,000	10h28
<b>NEUTRALISATION 3 min</b>					
DES 2	Chadernolles (vers centrale électrique)	0,200		33,200	10h31
AES 2	Le Petit Barot (chemin à gauche)	6,200		39,400	
CH 2A	Entrée Parc Regroupement (base de loisirs - Ambert - 55 min)	9,800	0h30	49,200	11h01
CH 2B	Sortie Parc Regroupement - Entrée Parc Assistance (44 min)	0,100	0h44	49,300	11h56
CH 2C	Sortie Parc Assistance (vers Mus'énergie)	0,500		49,800	12h40
CH 3	Entrée Fontlobines	28,200	0h40	78,000	13h20
<b>NEUTRALISATION 3 min</b>					
DES 3	Fontlobines (sortie du village)	0,300		78,300	13h23
AES 3	Chaillargues (avant hangar à droite)	6,800		85,100	
CH 4	Chadernolles	6,400	0h25	91,500	13h48
<b>NEUTRALISATION 3 min</b>					
DES 4	Chadernolles (vers centrale électrique)	0,200		91,700	13h51
AES 4	Le Petit Barot (chemin à gauche)	6,200		97,900	
CH 4A	Entrée Parc Regroupement (base de loisirs - Ambert - 55 min)	9,800	0h30	107,700	14h21
CH 4B	Sortie Parc Regroupement - Entrée Parc Assistance (44 min)	0,100	0h44	107,800	15h16
CH 4C	Sortie Parc Assistance (vers Mus'énergie)	0,500		108,300	16h00
CH 5	Entrée Fontlobines	28,200	0h40	136,500	16h40
<b>NEUTRALISATION 3 min</b>					
DES 5	Fontlobines (sortie du village)	0,300		136,800	16h43
AES 5	Chaillargues (avant hangar à droite)	6,800		143,600	
CH 6	Chadernolles	6,400	0h25	150,000	17h08
<b>NEUTRALISATION 3 min</b>					
DES 6	Chadernolles (vers centrale électrique)	0,200		150,200	17h11
AES 6	Le Petit Barot (chemin à gauche)	6,200		156,400	
CH 6A	Entrée Parc fermé (Loumas)	24,700	0h45	181,100	17h56

	Tricolore	Info	Promo	Promo	Info sono	000	00	0
1 <sup>ère</sup> section	8h00	8h20	8h23	8h26	8h30	8h35	8h40	8h50
2 <sup>e</sup> section	10h56	11h16	11h19	11h22	11h26	11h31	11h36	11h46
3 <sup>e</sup> section	14h16	14h36	14h39	14h42	14h46	14h51	14h56	15h06

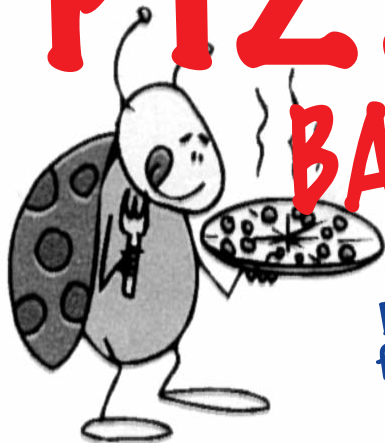




- épreuve spéciale
- parcs d'assistance et de regroupement
- secteur de liaison
- liaison finale



# PIZZA BADETTE



Présent au Parc  
fermé d'ARLANC  
matin et soir

## Pizza à emporter

# 06 73 27 35 06



MÉCANIQUE - CARROSSERIE - DÉPANNAGE 24h/24

LOCATION VÉHICULES :

- UTILITAIRES jusqu'à 14 m<sup>3</sup>
- VÉHICULES de tourisme jusqu'à 9 PLACES.

**NOUVEAU :**

- Location de nacelle (ht 16m)
- Mini-pelle (2 tonnes)



Route du Puy - 63600 AMBERT

**Tél. 04 73 82 03 91**

Emmanuel  
**Mavel.**

[www.garagemavel.com](http://www.garagemavel.com)

## GARAGE MAVEL Emmanuel



RENAULT Arlanc  
111 route nationale  
63220 ARLANC  
Tél. 04 73 95 00 26

RENAULT La Chaise-Dieu  
Route de Vichy  
43160 La Chaise Dieu  
Tél. 04 71 00 10 77



10€ de carburant seront offerts à chaque personne qui présentera cette publicité lors d'un règlement d'une facture atelier d'un montant minimum de 150€, jusqu'au 14 octobre 2017.

# Menu spécial RALLYE

## BAR - RESTAURANT

# Café de Paris



CENTRE VILLE d'ARLANC

# 04 73 95 06 19

## ADRESSES UTILES

OFFICE de TOURISME d'AMBERT - Tél. 04 73 82 61 90

OFFICE DU TOURISME du PAYS d'ARLANC - Tél. 04 73 95 03 55